



Mairie
de
Pontigny
89230

Tél. : 03 86 47 42 87
Fax : 03 86 47 43 55

CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PONTIGNY

Séance du 10 mai 2021
20h à la mairie

Présents : CORNAT G. - DE CUYPER L. - DEGRYSE P. – DELAGNEAU L. - DOMICE S. – GAGNEPAIN M.
– LAMARE A. – LOFFROY J. - MAUFROY E. – MEYER T. - CHERRIER C. – ESTEVE T.

Absent excusé : HELL P. – BOULMIER K.

Absent :

Secrétaire de séance : CORNAT G.

Validation du compte rendu du conseil du 13 avril validé à l'unanimité.

Ordre du jour

- ❖ Achat terrain Consorts Trannoy
- ❖ Choix du prêt relai pour les travaux de l'Orgue

- ❖ Divers

Achat terrain consorts Trannoy

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil, le point abordé lors du dernier conseil municipal en questions diverses, concernant la vente des consorts Trannoy sur plusieurs petites parcelles de bois situées à Sainte Radegonde.

Il s'agit de quatre parcelles d'une superficie de totale 53, 44 ares.

La vente de ces parcelles est de 3 500 euros.

Monsieur le Maire précise que le dossier devait être rendu pour le 9 mai, afin de bénéficier du « droit de préférence ». Il précise qu'il ne n'ayant pas d'information sur l'estimation du bien forestier, il ne souhaitait pas valider par anticipation cet achat et passer par-dessus la décision du conseil municipal.

De ce fait, Monsieur le Maire souhaite que la commune ne se porte acquéreur de ces terres.

Monsieur le Maire soumet au vote cette proposition.

A l'unanimité, le conseil approuve.

Pour (12) Contre (0) Abstention (0)

Prêt relai - Orgue

Monsieur le Maire présente le point concernant le choix du prestataire pour le prêt relai pour les travaux de l'Orgue

Projet prêt relais

--- Caisse d'Epargne : montant 430 000 euros

Durée 2 ans : taux 0.40 %

Durée 3 ans : taux 0.42 %

- Frais de dossier 0.15 % du montant sollicité – Pas d'indemnité en cas de remboursement anticipé

--- Crédit Agricole : montant 430 000 euros

Durée 24 mois : taux 0.43 %

- Frais de dossier 0.15 % du montant sollicité – Pas d'indemnité en cas de remboursement anticipé

--- La Poste

La Poste ne souhaite pas se positionner sur ce projet.

Monsieur le Maire souhaite que le conseil valide la proposition de la Caisse d'Epargne, au vu des éléments reçus, en choisissant la durée de 3 ans au taux de 0.42 % et une périodicité de facturation trimestrielle.

Après discussion, le conseil à l'unanimité valide ce choix.

Pour (12) Contre () Abstention ()

Divers

Elections Départementales et Régionales

Monsieur le Maire informe que pour les élections Régionales et Départementales auront lieu le 20 et 27 juin prochain.

Monsieur le maire précise les différentes modalités à suivre pour l'élaboration des scrutins et remet aux membres du conseil le planning de ces deux périodes.

Monsieur le Maire précise qu'il est souhaitable que les participants au bureau de vote puissent être vaccinés.

Il remet aux membres du conseil une attestation de priorité vaccinale pour les personnes souhaitant se faire vacciner.

Celles ne souhaitant pas se faire vacciner peuvent faire un test PCR 48 hres avant les élections.

Aire de Camping-cars

Monsieur le maire présente l'activité de l'aire de camping-cars depuis le début de l'année. 94 entrées pour un montant de 658 euros, 243 euros pour la prise d'électricité et 57 euros de consommation d'eau.

Soit une recette globale de 958 euros depuis le début de l'année.
Sur 2020, le chiffre global était de 1 545 euros (la Covid avait démarré en mars)

- **Effaroucheur**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il reçoit beaucoup de réclamations sur la mise en place d'effaroucheur à oiseaux sur la commune de Venouse et qui incommode les habitants de Pontigny.

La personne a été identifiée.

Il a été contacté par le Maire de Venouse ainsi que par lui-même.

Un courrier lui a été envoyé avec copie à la gendarmerie et en préfecture pour qu'il puisse y avoir une atténuation sonore et répétitive.

- **Implantation Armoire Fibre optique**

Monsieur le Maire présentation les deux emplacements proposés par Yconik pour l'implantation de l'armoire fibre optique sur Pontigny.

Après avoir refusé la première implantation située au carrefour de la rue Abbé Tauleigne et de la rue Paul Desjardin, il est proposé d'installer l'armoire soit :

- A l'entrée du parking « ex routier »
- Entrée du village entre le parking et le radar

Monsieur le Maire préfère que l'implantation soit à l'entrée du village pour ne pas encombrer le parking en cas de futur projet de travaux.

Les membres du conseil valide ce choix.

- **Fleurissement des bacs à fleurs**

A compter du samedi 22 mai : Mise en place des fleurs par les conseillers et habitants dans les 118 jardinières de la commune.

Le rdv est à 8h45 pour les membres du conseil pour une distribution dans les bacs et la mise en place par les habitants.

La communication va être faite sur le site internet ainsi que Facebook de la commune.

- **Demande d'utilisation de la halle**

L'école de musique de la 3CVT souhaite utiliser la halle du Préneuf pour organiser le concert de fin d'année en extérieur, Covid oblige.

Elle souhaite faire ce concert le 19/06.

Cette date étant déjà bloqué pour la kermesse des écoles et le comité des fêtes, les membres du conseil ne s'opposent pas à la mise à disposition de la halle, gracieusement, en modifiant leur date de concert.

- **Ramassage bac jaune**

Monsieur le Maire informe le conseil que pour la partie de la commune rue feuillé/Andrée Merle/rue Paul Desjardins la collecte des bacs jaune aura bien lieu le jeudi 13 mai, jour de l'ascension

- **Information sur l'Orgue**

Monsieur le Maire fait le point sur le début des travaux de l'Orgue.

Le démontage s'est terminé le vendredi 7 mai.

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu de Jacques Canonici, sur une intervention effectuée pour la réparation d'une pièce de l'abbatiale lors du démontage de l'Orgue.

Monsieur le Maire précise qu'une réunion, avec le conseil d'administration de l'association de l'orgue, est prévue pour faire un point sur l'avancement, le financement et la communication autour de l'Orgue

- **Extinction des feux sur la RN77**

Monsieur le Maire revient sur l'extinction des feux sur la RN77.

La remonté des habitants est mitigé, certains l'approuvent et d'autre non.

Il précise que le principe est de faire des économies sur la consommation d'énergie et que dans un second temps, il est prouvé que le manque de visibilité sur les axes routiers diminue la vitesse. (dixit la DIR)

Il s'agit pour le moment d'une période test et que l'on verra d'ici quelques mois la véracité des faits.

- **Problème de stationnement rue Paul Desjardins**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu plusieurs fois des réclamations concernant un véhicule se stationnant mal au bas du pont de pierre empêchant l'accès en contre bas du chemin pour les deux riverains.

Il précise qu'il prendra contact avec cette personne pour trouver une solution.

- **Retour sur les commissions :**

○ Marion Gagnepain :

- Lors de la commission communication du 6 mai dernier, il a été présenté le site Facebook de la commune et la ligne de conduite de la communication. Nous avons actuellement 209 abonnés.
- La commission travaille sur l'élaboration d'un bulletin municipal. Celui-ci sera transmis annuellement. Une édition plus succincte pourrait également se faire pour communiquer sur des sujets précis en cours d'année.

○ Cédric Cherrier :

- Lors de la commission travaux du 10 mai, il a été fait un constat des travaux à effectuer sur la commune (voiries, bâtiment, écoles, abbatiale...)
- Plusieurs devis ont été réalisés.
- Dans un premier temps, il a été décidé de remettre en peinture les grilles des écoles, la porte d'entrée de la mairie et la remise en état de la Halle.

Questions des conseillers/conseillères

○ Sandrine Domicé :

- Avez-vous des nouvelles sur la tentative de vol du bureau de tabac ?
 - Monsieur le Maire précise qu'il a contacté la gendarmerie pour faire un point à ce sujet, et qu'il lui a été dit que l'enquête suivait son cours.
- Des commerçants veulent savoir s'il y a la possibilité de mettre des caméras dans le village pour surveiller les méfaits ?
 - Monsieur le Maire précise qu'il ne souhaite pas investir dans ce système de vidéosurveillance. Le coût et la gestion du système ne

lui semble pas viable pour la commune. Ce que valide les membres du conseil.

- Thierry Meyer : Suite à la tentative de cambriolage du bureau de tabac au mois d'avril, Thierry Meyer précise que les habitants ont la possibilité de déclarer leurs absences auprès de la gendarmerie.

Prochain conseil municipal : le lundi 5 juillet à 20 hres

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie l'assistance et clôture la séance à 22h12.